

Le parcours professionnel des chômeurs de longue durée en Suisse

Cet article présente les premiers résultats d'un projet de recherche qui étudie le parcours professionnel de personnes confrontées au chômage de longue durée en Suisse au cours de l'année 2002. L'étude, qui couvre les trois ans avant et les trois ans après la période de chômage, cherche notamment à répondre aux questions suivantes: quels sont les facteurs qui conduisent au chômage de longue durée? Existe-t-il un profil type des chômeurs de longue durée? Le chômage de longue durée est-il un événement plutôt unique ou récurrent? Combien de chômeurs de longue durée arrivent-ils à réintégrer le marché du travail? Qui sont-ils et comment s'y prennent-ils? Quelles sont les catégories les plus exposées et donc exclues du marché du travail?

- 1 Toute personne qui perçoit des indemnités journalières sur une période de douze mois successifs au moins, conformément à la loi sur l'assurance-chômage (LACI), est considérée comme chômeur de longue durée.
- 2 Ce bilan pourrait encore s'alourdir, notamment en raison des récidives et du cercle vicieux qui s'ensuit: il conduit en effet au chômage de longue durée, ce qui, pour certaines personnes, est synonyme d'exclusion du monde professionnel.
- 3 Le fait que cette activité soit peu prise en compte à l'issue d'une période de chômage de longue durée est lié aux dispositions régissant le droit à l'indemnité de chômage.

On sait que les bouleversements qui surviennent dans le monde du travail influencent notre propre parcours professionnel. Il ressemble, pour un nombre croissant de personnes, à une succession de situations parfois complexes, interrompues par des phases d'inactivité plus ou moins longues. La fréquence de ces dernières tend, du reste, à augmenter en même temps que le changement de statut et la complexité des situations (succession d'emplois, cumul des activités professionnelles et périodes de chômage). En d'autres termes, les parcours professionnels sont marqués par des événements imprévisibles toujours plus nombreux et certains travailleurs assistent à la précarisation progressive de leur situation.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet de recherche mené actuellement par l'Office de la statistique du canton du Tessin (Ustat) en collaboration avec l'université de Genève (P^r Gilbert Ritschard), et avec le soutien de l'Office fédéral des assurances sociales (Ofas) et de la Centrale de compensation de l'AVS à Genève. À la base de ce projet, des données longitudinales anonymes, appelées *comptes individuels AVS*, permettent d'analyser les différents parcours professionnels (voir encadré 1). Thème du présent article, le chômage de longue durée est justement un des points traités par l'étude. Cette dernière traite des personnes confrontées à ce problème au cours de l'année 2002, ce qui concerne quelque 15% de toutes les personnes qui, cette année-là, ont entamé un nouveau délai-cadre afin de percevoir des prestations de l'AC¹. L'analyse porte sur leur parcours professionnel 36 mois avant et 36 mois après la période de chômage.

Le chômage de longue durée, un obstacle à la réinsertion professionnelle

Les années 2001 et 2002 ont été marquées par une très faible croissance économique, une baisse de l'emploi et une augmentation du chômage. La reprise économique s'est amorcée dans le courant de 2003, mais il aura fallu attendre 2005 pour que la tendance s'inverse sur le marché du travail.

Cette période a laissé des traces: l'analyse du nombre de personnes confrontées au chômage de longue durée en 2002 révèle un appauvrissement significatif de la main-d'œuvre. Ce phénomène transparait dans le graphique 1: au cours de la période étudiée, on constate un recul massif du taux d'activité. En effet, trois ans avant le début de la période de chômage, ce taux s'élevait à 75%, et même à 85% une année avant. Par contre, deux ans après un chômage de douze mois au moins, ce taux se stabilise à 60% environ. En d'autres termes, près de deux personnes sur huit qui étaient actives ou cherchaient un emploi avant la période de chômage ont quitté le marché du travail par la suite². Ce net recul est principalement imputable à la diminution du nombre de salariés: trois ans avant le début de la période de chômage de longue durée, ils étaient 61%, et même 80% une année avant. Une année après la sortie du chômage de longue durée, ce taux tombait à 44% environ. Afin d'en sortir, certaines personnes ont opté pour une activité indépendante: leur taux se maintenait à environ 4% après les douze premiers mois suivant la période de chômage³.

Percevoir des indemnités de chômage tout en exerçant une activité lucrative (*gain inter-*



Maurizio Bigotta
Collaborateur scientifique, Office de la statistique du canton du Tessin (Ustat), Bellinzona



Fabio B. Losa
Chef du domaine Statistique économique, Ustat, Bellinzona, et chercheur à l'université de Rennes (France)

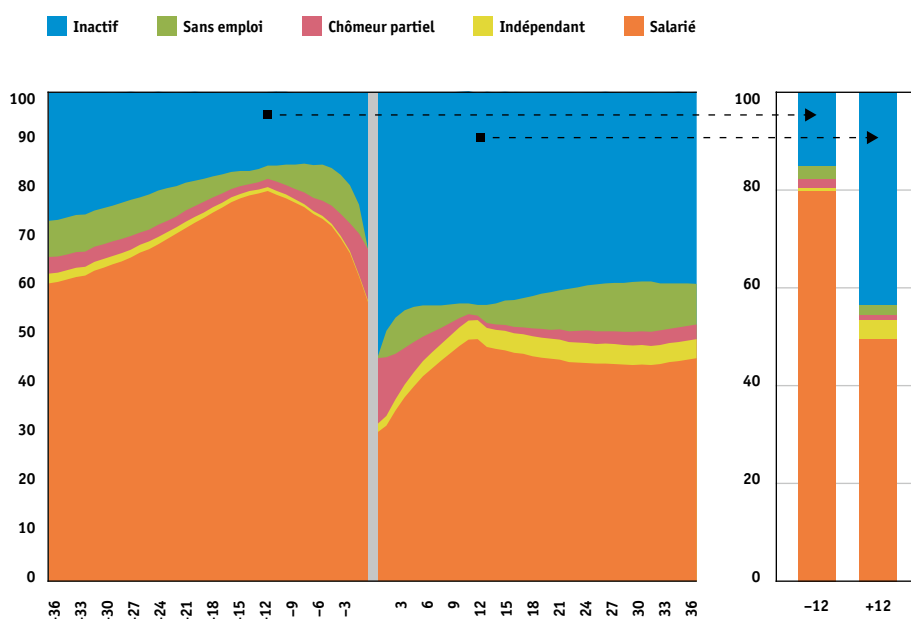


Pr Gilbert Ritschard
Université de Genève



Eric Stephani
Collaborateur scientifique, Ustat, Bellinzona

Graphique 1

Personnes d'après le statut professionnel, en Suisse, en %, 2002^a

a Durant les 36 mois avant le début du chômage de longue durée et les 36 mois après la fin de ce dernier, en 2002.

Source: Registre des comptes individuels AVS; élaborée par Ustat (Bellinzona) / La Vie économique

médiane) représente une caractéristique supplémentaire déterminante dans les mois qui précèdent ou suivent immédiatement la période de chômage. Le *gain intermédiaire* joue dans ce contexte un rôle important. Grâce à cette disposition de l'assurance-chômage, si le salaire qu'une personne retire d'une activité lucrative est inférieur à l'indemnité de chômage complète, notamment en raison d'un taux d'occupation trop bas, il est complété par une indemnité compensatoire⁴. L'étude révèle que ce phénomène (ci-après appelé chômage partiel) est relativement fréquent, aussi bien avant qu'après une période de chômage de longue durée. D'une part, on peut attribuer la diminution du nombre de chômeurs partiels dans les douze mois qui suivent la période de chômage au fait que les personnes concernées épuisent progressivement leur droit maximum aux indemnités. D'autre part, cette diminution peut aussi indiquer que ces personnes parviennent mieux à conserver leur emploi avec le temps.

Bien que le recul du taux d'activité suite à une longue période de chômage touche aussi bien les hommes que les femmes, ce phénomène semble un peu plus important chez les hommes (voir *graphique 2*). On s'aperçoit également que le risque d'exclusion du marché du travail est étroitement lié à l'âge des personnes concernées⁵, celles qui ont atteint un certain âge y étant davantage exposées. Pour quelles raisons? On peut penser aux difficultés de reconversion professionnelle, à un manque de flexibilité, à des coûts salariaux plus élevés ou à un manque de volonté de la part de l'employeur. Le taux d'activité des personnes âgées de plus de 55 ans diminue de moitié suite à une période de chômage de longue durée, passant d'environ 90 à quelque 45%⁶. Pour les plus jeunes, la réinsertion sur le marché du travail semble nettement plus facile. On remarque toutefois que les personnes âgées entre 25 et 54 ans éprouvent aussi des difficultés à retrouver la même situation professionnelle qu'avant la période de chômage, même si, au cours de la période sous revue, de nombreuses personnes ont choisi d'entreprendre une activité indépendante. Le taux d'activité des jeunes âgés entre 21 et 24 ans n'a cessé d'augmenter au cours des trois années consécutives à la période de chômage de longue durée; on peut donc vraisemblablement en déduire qu'ils ont retrouvé une activité professionnelle par la suite⁷.

Les statuts individuels d'activité

Comme nous l'avons vu ci-dessus, la composition de la population varie si l'on considère le statut professionnel avant ou

Encadré 1

Cadre méthodologique

Source des données

En sa qualité d'organe d'exécution des assurances sociales AC/AI/APG, la Centrale de compensation à Genève est notamment chargée de la gestion d'un certain nombre de registres centraux contenant les données des caisses cantonales et privées. Parmi ceux-ci, on trouve le *registre des comptes individuels* (ci-après CI), qui contient des informations relatives aux revenus et aux périodes de cotisation servant au calcul des rentes AC/AI. Toutes les personnes actives ont l'obligation de cotiser à l'AC/AI à partir de 18 ans, tandis que les personnes inactives peuvent attendre l'âge de 21 ans.

Grâce aux données des CI pour la *période de référence 1997-2007* dont nous disposons à des fins analytiques, nous pouvons observer et analyser des séquences mensuelles de onze ans. Sont exclues de ces données toutes les personnes qui n'ont jamais cotisé au premier pilier durant la période sous revue.

Variables et approche méthodologique

Nous avons sélectionné dans le registre les 25 556 personnes (en âge de travailler durant toute la période d'observation) qui avaient été confrontées au chômage de longue durée (début de la période de chômage dans le courant de l'année 2002). Pour le besoin de l'étude, est réputée au chômage de longue durée toute personne qui a perçu une indemnité de chômage conformément à la LACI durant au moins douze mois consécutifs.

La base de données CI contient les variables suivantes: sexe, âge et nationalité des personnes, nature de la contribution^a; cette dernière va-

riable a servi de base à l'établissement d'un classement des statuts d'activité, qui comprend normalement quatre catégories: salariés, indépendants (conformément aux dispositions AC/AI), personnes sans emploi et personnes inactives. Les deux premières catégories (salariés et indépendants) représentent les personnes qui exercent une activité lucrative; celles-ci et les chômeurs forment le groupe des actifs.

Le terme «inactif» utilisé dans le cadre de cette étude se distingue du terme courant en statistique publique. Il qualifie les personnes qui, pour divers motifs (inactivité au sens restreint, séjour à l'étranger ou retour de l'étranger, etc.), ne sont plus actives sur le marché suisse du travail. Les cas non enregistrés, de même que ceux déclarés sur une base obligatoire ou volontaire, ainsi que les personnes inactives professionnellement font partie de ce groupe (par exemple les étudiants).

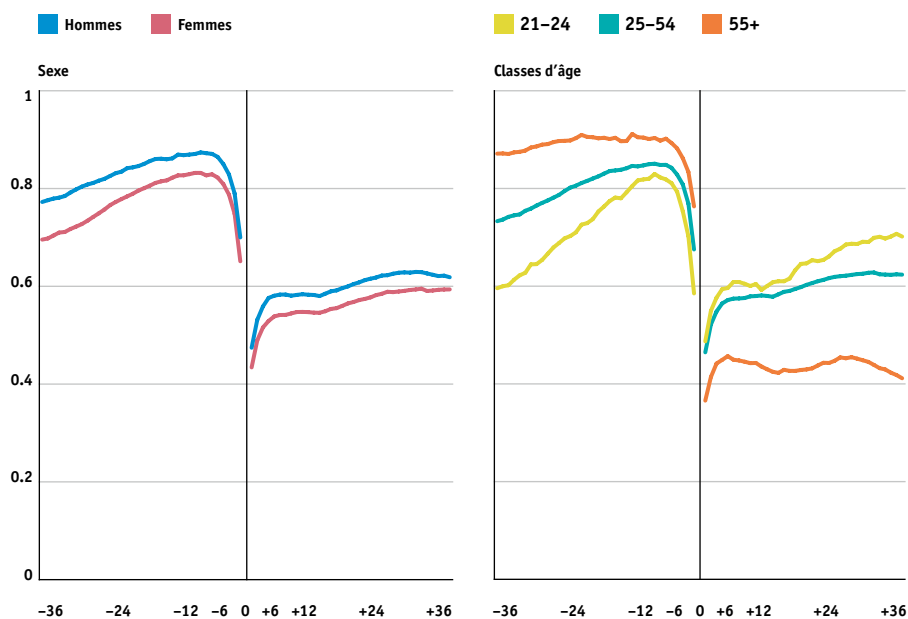
L'analyse des parcours professionnels porte sur les 36 mois précédant le début de la période de chômage de longue durée et sur les 36 mois suivant la sortie du chômage. La période maximale va de 1999 à 2007.

La durée de la période de chômage ne figure pas dans les graphiques insérés dans cet article, car l'accent est mis sur les activités professionnelles qui précèdent ou qui suivent la période de chômage.

a Les CI ne fournissent aucune information sur le lieu de domicile, le lieu de travail, la branche économique ou le taux d'occupation d'une personne.

Graphique 2

Taux d'activité par sexe et par classe d'âge, en Suisse, 36 mois avant le début du chômage de longue durée et 36 mois après la fin de ce dernier, en %



Source: Registre des comptes individuels AVS; élaboré par Ustat (Bellinzona) / La Vie économique

Tableau 1

Matrice de transition, 12 mois avant le début du chômage de longue durée et 12 mois après la fin de ce dernier

12 mois avant \ 12 mois après	Total	Actifs			Inactifs	
		Salariés	Indépendants	Chômeurs		
Total	25 556	14 456	12 894	1 003	559	11 100
Actifs	21 720	12 632	11 220	923	489	9 088
Salariés	20 828	12 152	10 820	874	458	8 676
Indépendants	206	115	86	27	2	91
Chômeurs	686	365	314	22	29	321
Inactifs	3 836	1 824	1 674	80	70	2 012

Source: Registre des comptes individuels AVS; élaboré par Ustat (Bellinzona) / La Vie économique

après une période d'inactivité. Ceci résulte du parcours professionnel de chaque individu, et notamment des passages parfois fréquents d'une activité à l'autre. Grâce aux «matrices de transition», il est possible d'identifier ces passages et de récolter des données pertinentes sur la récurrence de ces épisodes.

Ces données (voir *tableau 1*) permettent d'expliquer la nette augmentation des personnes sans activité lucrative de 15 à 43% (et donc le recul du taux d'activité de 85 à 56,6%). L'exclusion des personnes actives de la vie professionnelle (7264 personnes sur 25556) n'explique pas, à elle seule, le recul de la main-d'œuvre de 28,4 points de pourcentage. En fait, ce phénomène est imputable aux différents flux entre les statuts professionnels (voir *graphique 3*): 9088 personnes actives avant la période de chômage (35,6 points de

pourcentage) ont par la suite cessé leur activité professionnelle; un recul en partie amorti par les 1824 personnes auparavant inactives qui ont retrouvé une activité lucrative une année après être sorties d'une longue période de chômage (7,1%).

Le *tableau 1* montre que les personnes inactives 12 mois avant le chômage de longue durée ont une probabilité (52,5%) supérieure de se retrouver aux marges du marché du travail après celui-ci. Les chômeurs et les salariés suivent (46,8% et 41,7%). Sur les 56,6% de personnes qui composaient la population active douze mois après une période de chômage de longue durée, 50,5% étaient des salariés, 3,9% des indépendants et 2,2% cherchaient encore un emploi. Sur l'ensemble des personnes qui exerçaient une activité indépendante avant la période de chômage de longue durée, 13,1% étaient de nouveau ou toujours indépendantes après la période de chômage. D'autres ont aussi débuté une activité indépendante par la suite, notamment des anciens salariés (4,2%), des anciens chômeurs (3,2%) et des personnes qui n'exerçaient auparavant aucune activité professionnelle (2,1%); à noter que ce sont surtout les hommes qui ont eu recours à cette option⁸. Neuf personnes sur dix ayant entrepris une activité indépendante suite à une période de chômage de longue durée étaient auparavant salariées.

Douze mois après la période de chômage, seule la moitié des salariés et des personnes inactives se sont retrouvés dans la même situation professionnelle (ou non professionnelle) qu'auparavant. Ce constat indique que la mobilité reste, dans l'ensemble, très élevée.

Les passages du statut de salarié au statut d'inactif étaient les plus courants: sur les quelque 21 000 personnes qui appartenaient encore au groupe des salariés douze mois avant d'être au chômage, 8676 n'exerçaient plus aucune activité salariée douze mois après la période de chômage. En revanche, 1674 personnes auparavant inactives ont réussi à revenir sur le marché du travail en tant que salariés.

Les passages au nouveau statut douze mois après la fin de la période de chômage ne sont, toutefois, de loin pas des situations définitives. Une analyse détaillée de la matrice de transition entre 12 mois après et 36 mois après la fin de la période de chômage montre que 32% des personnes restent mobiles ou n'ont plus le même statut que 24 mois auparavant. Si l'on considère les passages entre les statuts d'actif et d'inactif, on remarque que le solde est positif pour le premier groupe. Cela signifie que la nette diminution de la main-d'œuvre peut en partie être compensée avec les temps (augmenta-

4 Selon la définition, est réputée au chômage partiel toute personne qui reçoit une compensation de ce type par le biais de l'AC.

5 Âge de ces personnes au début de la période de chômage.

6 Les personnes choisies pour l'étude devaient être en âge d'exercer une activité professionnelle tout au long de la période sous revue.

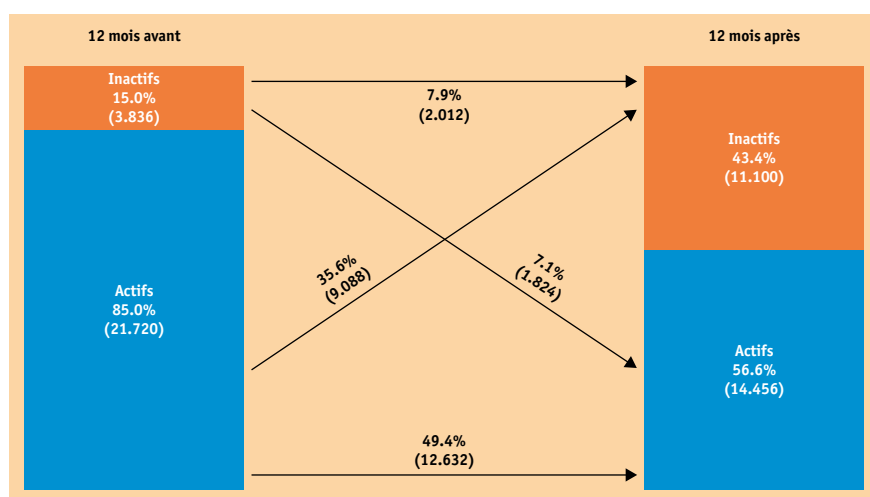
7 Afin d'éviter que les résultats ne soient faussés par les flux migratoires, nous avons aussi effectué l'analyse pour la population suisse uniquement. Les résultats n'ont montré aucun écart significatif par rapport à l'ensemble des résultats présentés dans cet article.

8 5,4% des hommes, et seulement 2,2% des femmes, avaient entamé une activité indépendante douze mois après avoir connu le chômage de longue durée. Chez les femmes, cette option n'est souvent envisagée que par d'anciennes salariées ou par des femmes qui exerçaient déjà une activité indépendante douze mois auparavant.

9 On compte 2115 entrées au chômage (1665 salariés, 13 indépendants, 69 personnes sans emploi et 268 personnes inactives) pour 559 sorties.

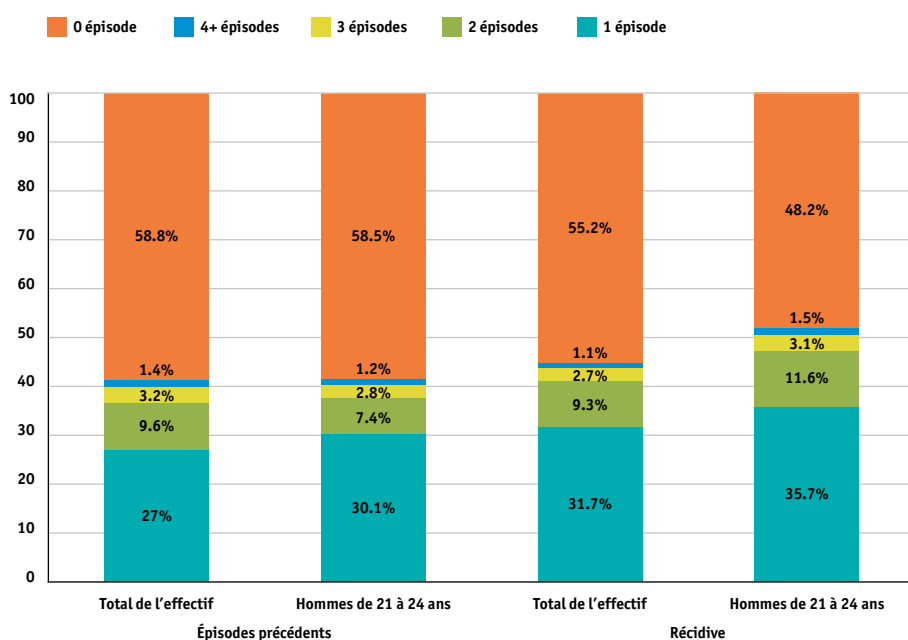
Graphique 3

Schéma du changement de statut d'actif à inactif, 12 mois avant et après le chômage



Source: Registre des comptes individuels AVS; élaboré par Ustat (Bellinzona) / La Vie économique

Graphique 4

Proportion de chômeurs de longue durée suivant le nombre d'épisodes qui ont précédé l'événement et proportion de récurrences, en Suisse, 2002^a

a Trois ans avant et trois ans après le chômage de longue durée.

Source: Registre des comptes individuels AVS; élaboré par Ustat (Bellinzona) / La Vie économique

tion du taux d'activité de 56,6% à 60,7%); cela s'explique plutôt par les retours au chômage que par l'augmentation du taux d'occupation⁹.

Événement unique ou danger de récurrence?

Les trois cinquièmes des personnes étudiées (62,4%) n'ont jamais été au chômage au cours des trois années précédant la période

de de chômage de longue durée. Même en écartant celles qui se trouvaient déjà depuis une certaine période en marge du marché du travail¹⁰, ce chiffre ne varie presque pas (voir graphique 4): 58,8% des personnes n'ont jamais été au chômage au cours des trois années précédant la perte de leur emploi; 27% des personnes ont été une fois au chômage, 9,6% deux fois et 3,2% trois fois. Seuls 1,4% des intéressés ont été au chômage quatre fois ou plus (jusqu'à treize fois). Deux chômeurs de longue durée sur cinq sont retombés au chômage, indépendamment de leur sexe ou de leur âge.

Dans 70% des cas, il n'y a eu aucune récurrence au cours des trois années d'activité professionnelle qui ont suivi la période de chômage de longue durée. Toutefois, si l'on écarte les cas de personnes qui n'ont exercé aucune activité durant au moins deux des trois années suivant la période de chômage, ce pourcentage chute à 55,2%¹¹. Au total, 31,7% des personnes sont retombées une fois au chômage au cours des trois années qui ont suivi la période de chômage, 9,3% deux fois, 2,7% trois fois et 1,1% quatre fois ou plus. À noter que les *cas de récurrence* ne doivent pas être négligés: ils peuvent refléter un manque de qualification, l'avis de l'employeur qui considère le chômage de longue durée comme un obstacle ou encore le succès mitigé remporté par les mesures de réinsertion.

En ce qui concerne *le sexe et l'âge*, on constate que les résultats mentionnés ne s'appliquent pas au groupe des jeunes hommes (21 à 24 ans). En effet, par rapport à la population active, le nombre de récurrences après une période de chômage est supérieur à la moyenne (51,8%); 35,7% d'entre eux retombent une fois au chômage, 11,6% deux fois, 3,1% trois fois et 1,5% quatre fois ou plus¹².

Conclusion

Les données longitudinales qui sont à la base de cette étude élargissent le champ analytique potentiel du marché du travail, ce qui permet de couvrir une longue période, à compter du moment où une personne est exclue du monde professionnel jusqu'à sa réinsertion. Nous aimerions exploiter ce potentiel à l'avenir, notamment en diversifiant la population analysée, mais aussi en combinant la base de données des CI avec celle de l'assurance-chômage, qui contient des informations supplémentaires, puis avec d'autres bases de données administratives grâce auxquelles on pourrait, par exemple, saisir et analyser la transition entre l'école et le monde professionnel ou le sort des personnes en fin de droit.

10 Il s'agit des personnes qui étaient inactives au moins 24 mois sur 36.

11 Comme mentionné, il s'agit d'une conséquence du phénomène non négligeable d'exclusion du marché du travail suite à une longue période de chômage.

12 Pour les femmes et les hommes plus âgés, la composition correspond plus ou moins aux valeurs moyennes, après déduction du grand nombre de personnes qui ont quitté le monde du travail.